

25 AVRIL 2008

Acquisition par OFI Private Equity Capital d'un bloc représentant 39,71% du capital de Léon de Bruxelles

OFI Private Equity Capital lancera une OPA amicale au prix de 10,90 euros par action (coupon attaché) et de 56 euros par obligation convertible émise en 1998

Suite à l'annonce du 20 mars 2008 et après obtention des autorisations de concurrence, OFI Private Equity Capital a acquis, le 24 avril 2008, par l'intermédiaire des sociétés Léon Invest 1 et Léon Invest 2, un nombre total de 2 386 906 actions Léon de Bruxelles, soit 39,71% du capital de cette société.

OFI Private Equity Capital, qui ne détenait aucun titre Léon de Bruxelles avant cette opération, a acquis cette participation dans les conditions suivantes :

- acquisition hors marché, au prix de 10,90 euros par action, de 1 469 673 actions Léon de Bruxelles, représentant 24,45% du capital auprès de Jean-Louis Detry, Président du Conseil de surveillance, et de son groupe familial ainsi que de Michel Morin, Président du Directoire ;
- apport de Michel Morin ainsi que de certains dirigeants de la société de 211 000 actions représentant environ 3,51% du capital ;
- acquisition hors marché, au prix de 10,90 euros par action, de 706 233 actions Léon de Bruxelles, représentant 11,75% du capital auprès de la société Pléiade Investissement et de François Poirier.

La participation d'OFI Private Equity Capital dans le capital de Léon de Bruxelles est détenue par l'intermédiaire des sociétés Léon Invest 1 et Léon Invest 2.

Concomitamment, Michel Morin réinvestira la plus grande partie de ses actions dans le capital de Léon Invest 1, la holding de reprise de Léon de Bruxelles contrôlée majoritairement par OFI Private Equity Capital, aux côtés des membres du Directoire et de Jean-Louis Detry. Cette participation minoritaire représente un montant global d'environ 4 millions d'euros.

Conformément à la réglementation boursière, Léon Invest 2 déposera, dans les prochains jours, un projet d'offre publique d'achat auprès de l'Autorité des marchés financiers, visant l'intégralité des titres de Léon de Bruxelles, au prix de 10,90 euros par action regroupée (coupon attaché) et de 0,55 euros par action non regroupée (coupon attaché)¹. L'offre visera également les obligations convertibles émises en 1998 par la société Léon de Bruxelles et ayant fait l'objet d'un prospectus visé par la Commission des opérations de bourse sous le numéro 98-0799 en date du 13 octobre 1998, à un prix de 56 euros par obligation convertible. L'offre publique d'achat sera suivie d'un retrait obligatoire si l'initiateur vient à détenir, à l'issue de cette offre, au moins 95% du capital et des droits de vote de Léon de Bruxelles.

La transaction valorise 100% du capital de Léon de Bruxelles à 64.9 millions d'euros. Le prix de 10,90 euros par action représente une prime de 44,1% par rapport au cours de clôture du 20 mars 2008, et de 36,9% par rapport à la moyenne des trois derniers mois.

¹ Il est rappelé que Léon de Bruxelles a procédé au regroupement de ses actions par attribution de 1 action nouvelle de 1 euro de valeur nominale contre 20 actions anciennes dans les conditions rappelées dans l'avis publié au Bulletin des annonces légales obligatoires du 3 septembre 2007. Il existe à ce jour, à la connaissance de l'initiateur, 640 220 actions non encore regroupées en circulation permettant d'obtenir au total par regroupement 32 011 actions regroupées.

La société Léon de Bruxelles a désigné le cabinet Finexsi, représenté par Olivier Perronet et Eric Le Fichoux, en qualité d'expert indépendant chargé d'apprécier les conditions financières de l'offre et du retrait obligatoire, conformément aux dispositions des articles 261-1 I et II du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers.

La société Léon de Bruxelles a décidé de réunir en assemblée générale, le 7 mai 2008, sur première convocation, les porteurs des obligations convertibles afin de permettre leur remboursement anticipé à un prix de 56 euros par obligation, sous réserve de l'approbation des modifications proposées au contrat d'émission par l'assemblée générale des porteurs des obligations convertibles et par l'assemblée générale mixte des actionnaires de Léon de Bruxelles qui se tiendra le 19 mai 2008.

> CONTACTS

Pour OFI Private Equity Capital :

Olivier Millet / Jean-François Mallinjou
01 40 68 17 50 / 01 40 68 67 94
omillet@ofi-privateequity.fr
jmallinjou@ofi-privateequity.fr

Groupe OFI - Anne-Françoise Lacoste
01 40 68 17 66
alacoste@ofi-am.fr

Brunswick – Agnès Catineau / Olivier Armengaud
01 53 96 83 83
ofipecc@brunswickgroup.com

Pour Léon de Bruxelles :

Calyptus – Mathieu Calleux
01 53 65 37 91
leon@calyptus.net

> A PROPOS D'OFI PRIVATE EQUITY CAPITAL

OFI Private Equity Capital, société cotée sur le compartiment C de NYSE Euronext Paris (Code OPEC) est la société d'investissement de la société de gestion OFI Private Equity, qui investit en equity et en mezzanine dans des sociétés françaises, dont les valorisations sont comprises entre 15 et 75 millions d'euros, ayant déjà fait l'objet d'une première opération de capital transmission (LBO secondaire). www.ofi-pecapital.com

> A PROPOS DE LEON DE BRUXELLES

Léon de Bruxelles est un acteur français important de la restauration à thème. Avec 44 restaurants, Léon de Bruxelles est le spécialiste de la brasserie belge, proposant principalement des recettes de moules ainsi que d'autres produits belges (bières, gaufres, etc.). Léon de Bruxelles est une société anonyme à directoire et conseil de surveillance, au capital de 5.955.768,10 euros, dont les actions sont admises aux négociations sur le compartiment C de NYSE Euronext Paris. www.leon-de-bruxelles.fr